

**DECLARATION LIMINAIRE  
AU CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE  
DU 29 MARS 2019**

Monsieur le Président,

Au regard des attaques sans précédent à l'encontre des agents de la Fonction Publique et d'un climat social fortement dégradé, la réponse des personnels ne peut être qu'à la hauteur des coups reçus.

Ainsi, à la DGFiP, la tension augmente et les agents expriment par tout moyen leur colère et leur attachement à un service public de qualité et de proximité.

Un agent sur trois en grève le 14 mars et un agent sur cinq le 28 mars ont exprimé la dégradation de leurs conditions de vie au travail et leur crainte du lendemain.

Aux douanes, depuis début mars, les agents, par une grève du zèle, démontrent l'incapacité de leur administration à gérer un événement tel que le Brexit, et surtout le manque de moyens humains (6000 douaniers supprimés sur 25 ans) et matériels pour faire face à une réforme d'une telle ampleur imposant aux douaniers en poste une charge de travail supplémentaire.

En termes d'emplois, Solidaires Finances dénonce l'absence d'explications claires et précises sur le nombre d'agents nécessaires à la réalisation des missions douanières telles qu'elles découlent de la mise en place du Brexit. Il semblerait que l'administration des douanes se livre à un jeu des vases communicants et n'ait pas prévu un recrutement à la hauteur des besoins.

- Où loger les nouveaux arrivants ? Alors que nous manquons déjà cruellement de logement pour les agents déjà en poste.

Solidaires Finances Publiques 59  
Cité Administrative - 9<sup>e</sup> étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE  
Tél : 03 20 95 63 90



[solidairesfinancespubliques.dr59@dgfi.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.dr59@dgfi.finances.gouv.fr)  
[solidairesfinancespubliques59@gmail.com](mailto:solidairesfinancespubliques59@gmail.com)  
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)

- Comment concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale si leur logement n'est pas à proximité de leur lieu de travail, compte tenu de la spécificité de leurs horaires.
- Comment garantir de bonnes conditions de travail adaptées à la particularité de mode de travail : coin repas.
- Où trouver les ressources nécessaires pour répondre à cette problématique, sachant que le CAL 2019 est amputé de 5 %.
- Leurs conditions de travail sont déjà dégradées, faut-il altérer davantage leurs conditions de vie au travail ?

Depuis le début de l'ère Macron, la politique du gouvernement est claire : les fonctionnaires ont été maltraités lors de la précédente mandature, ils seront laminés par celle en cours. C'est malheureusement un choix politique fort qui n'épargnera pas nos ministères économiques et financiers (MEF) avec toutes leurs directions.

L'évolution des effectifs est radicale, et même radicalement négative. C'est plus de 20 000 suppressions d'emplois aux MEF d'ici 2022 ! Alors ajoutées aux 35 000 suppressions déjà subies depuis 15 ans, nous avons là le plus grand plan de licenciement que la France ait connu depuis 15 ans.

Le présent est effrayant, angoissant, déstabilisant et, dans ces conditions, l'Action Sociale est un refuge indispensable.

Le budget de l'Action Sociale départementale pour 2019, initialement de 185 000€, a été mutilé de 5 % de façon arbitraire sans concertation des organisations syndicales, passant le budget à 175 000€. Ces 5 % représentent 9254€ soit l'équivalent de 381 chèques cadeaux pour les enfants à la période de Noël. Solidaires Finances dénonce ce dégrèvement partial ; ce point fait d'ailleurs l'objet de la motion intersyndicale de ce jour.

En matière d'aides et de prêts, il faut souligner l'élargissement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 de l'accès aux prestations de l'ALPAF grâce :

- au relèvement du niveau des ressources de 12,5 % permettant de bénéficier des prêts,
- à l'augmentation du montant du prêt pour l'amélioration de l'habitat qui passe de 2400 à 3000 €, et 4800 à 6000 € pour les travaux d'économie d'énergie.

S'agissant du prochain départ en retraite de Michel Desreumaux, Solidaires Finances exige que la fiche de poste soit élaborée et diffusée bien en amont de la désignation

Solidaires Finances Publiques 59  
Cité Administrative - 9<sup>e</sup> étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE  
Tél : 03 20 95 63 90



[solidairesfinancespubliques.dr59@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.dr59@dgfip.finances.gouv.fr)  
[solidairesfinancespubliques59@gmail.com](mailto:solidairesfinancespubliques59@gmail.com)  
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)

du nouveau délégué afin qu'il puisse recevoir une formation solide avant sa prise effective de fonctions.

Concernant l'ordre du jour de cette première réunion de l'année :

- Sur le règlement intérieur du CDAS, Solidaires Finances ne peut que regretter la modification apportée à l'article 4. Un temps d'étude approfondi est indispensable afin de préparer au mieux cette instance. Le délai restreint de 8 jours sera forcément pénalisant pour les siégeants et risque d'avoir un impact négatif pour la défense des agents.

Concernant la suppression de l'article 21, Solidaires Finances déplore que les procès verbaux des réunions ne soient plus tenus et simplement remplacés par des relevés de conclusions.

- Sur les autres points à l'ordre du jour, les représentants de Solidaires Finances interviendront en séance.

Solidaires Finances Publiques 59  
Cité Administrative - 9<sup>e</sup> étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE  
Tél : 03 20 95 63 90



[solidairesfinancespubliques.drifp59@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.drifp59@dgifp.finances.gouv.fr)  
[solidairesfinancespubliques59@gmail.com](mailto:solidairesfinancespubliques59@gmail.com)  
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)